



Bulletin
municipal
N° 53
Avril 2023

Fitz-James

Vivre au cœur de l'Oise



Sommaire

Le mot du Maire 1

Bien vivre ensemble

Octobre Rose, Téléthôn, nouveau PVE, entretien, trottinettes électriques, tri sélectif..... **2-3**

Environnement & Aménagements

Nouveau cimetière, aires de jeux, réhabilitation des terrains de tennis, éclairage public, fibre optique, restrictions d'eau..... **4-5**

Proche de vous

Notre artisan boulanger, notre garagiste, nos associations, actions pour la jeunesse et les seniors, chronologie..... **6-7**

Informations pratiques

Classe découverte, bus pour l'emploi, offres d'emploi sur Fitz-James, contacts utiles, horaires de la mairie, agenda... **8**

Le mot du Maire



Ce bulletin est le premier de l'année 2023, et cette nouvelle année entamée promet déjà une belle continuité de ces actions !

Tout d'abord, je tiens à remercier nos habitants engagés dans les manifestations solidaires, pour la santé ou encore dans les actions citoyennes d'embellissement avec le nettoyage des sépultures pour préserver la mémoire de nos défunts.

Au sujet de la sécurité routière, des actions de formations sont mises en place pour nos jeunes qui peuvent désormais passer un permis piéton et devenir plus alertes concernant le partage de la chaussée. Concernant les automobilistes dangereux ou adeptes du stationnement sauvage, il m'est désormais possible de les verbaliser directement au moment où l'infraction est relevée, grâce à un système de procès-verbal électronique.

Comme évoqué depuis quelques mois, les prix des énergies continuent d'augmenter. De nouvelles installations sont en cours sur la commune dans une démarche de sobriété énergétique et de développement durable (avec par exemple la mise en place de systèmes LED).

D'autre part, le sujet de l'école soulève aujourd'hui encore beaucoup d'interrogations, notamment concernant les transferts, ajouts et suppressions de classes. Une décision pour la réorganisation des classes a été prise par l'Inspection Académique

en février. Dans ce numéro, nous vous expliquerons les changements à venir dès la rentrée de septembre. Nous avons accueilli en mairie une quarantaine de parents pour entendre leurs interrogations et attentes pour cette nouvelle organisation. Un groupe de travail a été constitué afin de prendre en compte toutes les attentes, les enjeux et les réglementations, afin de faciliter cette transition et conserver la qualité de l'enseignement.

Nous vous présenterons également les nouveaux aménagements, avec le cimetière écoresponsable, les belles aires de jeux pour nos enfants, et la réhabilitation des courts de tennis. Les travaux de télécommunication concernant la fibre optique suivent leur cours en équipant toujours plus de locaux et d'habitations.

Vous le verrez, ce numéro, c'est aussi l'occasion de mettre en lumière des acteurs économiques, artisans, associations qui participent à la vie et au dynamisme de Fitz-James, en étant des experts et passionnés de leur domaine !

Je vous souhaite une très bonne lecture pour ce premier numéro de l'année, riche des actions et projets de chacun, et nous invite tous à continuer de soutenir ensemble les acteurs engagés pour faire vivre notre territoire.

Jean-Claude Pellerin,
Maire de Fitz-James

bien vivre ensemble

Évènements solidaires

OCTOBRE ROSE

La campagne « Octobre Rose » a été organisée tout au long du mois d'octobre partout en France pour sensibiliser à la **lutte contre le cancer du sein**. Le CCAS et le comité des fêtes de Fitz-James, solidaires de cette action, **ont collecté 350 €** grâce à la participation de tous. C'est une première réussite pour la commune. Nous sommes fiers de soutenir cette cause importante et de sensibiliser notre communauté à l'**importance de la prévention et du dépistage** précoce.



À partir de 50 ans et tous les deux ans, vous recevez à votre domicile un courrier vous invitant à réaliser un dépistage du cancer du sein.

Dina Borges, adjointe chargée des séniors, du soutien à la parentalité et de la santé, nous détaille les actions menées :

Le 15 octobre 2022, une vente de pâtisseries « fait-maison » a été organisée par le comité des fêtes. 15 délicieux gâteaux ont été réalisés par les bénévoles.

Le 22 octobre 2022, une marche rose solidaire de 4 km a été organisée par la mairie. Les adultes et les enfants ont participé à cet évènement, pour un total de 43 participants.

Cette campagne a mis en évidence une réelle solidarité et a prouvé que les Fitz-jamois sont très enclins à participer à des évènements solidaires.

Les écoles de Fitz-James nous ont offert deux très belles œuvres pour soutenir l'évènement. Merci aux enfants, aux écoles, aux participants et aux bénévoles.

Ensemble, nous pouvons faire la différence dans la lutte contre le cancer du sein et sauver des vies.

TÉLÉTHON

5 148,25 € collectés

Le Téléthon 2022, organisé les 2 et 3 décembre derniers, a de nouveau battu un record de fraternité. Merci à Jeannine Monard, élue de la CCAS.

Grâce à l'implication de nombreux habitants de Fitz-James, notre commune a collecté 5 148,25 €.

La remise de chèque a eu lieu le 21 décembre à la Béronelle. Encore une belle preuve de générosité.



Initiative citoyenne

ENTRETIEN

Une initiative citoyenne est un mouvement politique ou social qui est entrepris et dirigé par des citoyens ordinaires, sans l'aide ou la direction d'un parti politique ou d'une organisation gouvernementale.

L'initiative lancée par Bruno Aubert à Fitz-James a suscité un bel élan de solidarité. Il a proposé que chacun nettoie un bout de sépulture de sa famille, ce qui a déclenché un relais d'actions concrètes pour **préserver la mémoire collective**.

L'objectif de cette initiative est de montrer qu'ensemble, nous pouvons prendre soin les uns des autres et dans ce cas des lieux de repos éternel de nos proches. En effet, le **nettoyage des sépultures** peut sembler être une tâche fastidieuse, mais ensemble elle prend une tout autre dimension. Et quel plaisir de fréquenter un joli lieu alors que la tristesse des visiteurs est souvent encore très présente.

La mesure a également permis de sensibiliser les générations plus jeunes à la nécessité de préserver notre patrimoine culturel et historique. En effet, les sépultures sont des témoins silencieux de notre histoire, et il est important de les entretenir pour que les générations futures puissent se souvenir de leurs racines.



Une initiative citoyenne renforce également la cohésion sociale en rassemblant les gens autour d'une cause commune. Le sentiment d'appartenance à une communauté est aussi un très bon moyen de montrer à chacun et surtout aux jeunes générations, l'importance des biens communs. Sans négliger qu'une initiative citoyenne peut aussi améliorer le bien-être mental des personnes seules en fournissant une activité qui a un sens pour eux et qui leur permet de se sentir utiles.

État d'abandon des tombes

L'article R2223-12 du Code général des collectivités territoriales stipule que la reprise de concession concerne uniquement les monuments funéraires qui ont plus de trente ans et qui sont laissés à l'abandon.

Il est aussi impératif que la dernière inhumation ait eu lieu dix ans auparavant au minima. Si ces deux premiers critères sont respectés, l'article L2223-17 du Code général des collectivités territoriales précise que le maire peut statuer l'état d'abandon de la tombe par procès-verbal.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Procès-verbal électronique récemment acquis

Le PVe est un **procès-verbal électronique** qui remplace le PV manuscrit (timbre-amende) pour les infractions faisant l'objet d'une procédure d'amende forfaitaire (stationnement, refus de priorité, circulation en sens interdit, excès de vitesse...).

Monsieur le Maire, en tant qu'officier de police judiciaire, en est désormais doté, cela dans le but d'agir efficacement, notamment en cas de **stationnement gênant** qui, à ce jour, reste un enjeu important sur la commune. **Limiter les infractions des automobilistes dangereux** à Fitz-James est nécessaire, en plus des aménagements prévus, pour sécuriser le déplacement des piétons et particulièrement de nos enfants.



Le procès-verbal électronique est un procès-verbal réalisé sous forme numérique et traité par le Centre national de traitement de Rennes ; il donne lieu à l'expédition d'un avis de contravention au domicile du contrevenant.

Ordures ménagères et tri

CONTRÔLES

La Communauté de Communes du Pays Clermontois est la 3^e collectivité de l'Oise avec la plus faible quantité d'ordures ménagères par habitant. L'effort est donc collectif et permet, au-delà de l'aspect écologique, de limiter les coûts liés à la collecte, au tri et au traitement des déchets.

Malgré ces efforts, il reste encore 20% de tri (papier, emballage, verre) dans les ordures ménagères. Des agents de terrain contrôlent régulièrement les bacs de collecte et informent les usagers par l'utilisation d'adhésifs signalant la non-collecte et les améliorations à apporter.



Pour rappel : ici, tous les emballages se trient ! Demandez votre guide du tri en mairie ou sur le site www.pays-clermontois.fr

Des accidents mortels

TROTINETTE

Le nombre de mortalités des utilisateurs d'EDPM, incluant les trottinettes électriques, les monoroues, les gyropodes et les hoverboards a fortement augmenté, passant de 7 en 2020 à près de 30 en 2022. Les excès de vitesse, l'absence d'équipement rétro réfléchissant et de casque sont des facteurs aggravants de ces accidents.

Les trottinettes électriques sont dangereuses si elles ne sont pas utilisées de manière responsable et en respectant les règles de circulation. Même à des vitesses modérées, les trottinettes peuvent causer des dommages graves ou mortels en cas de collision avec une voiture ou un autre obstacle. **Il est donc crucial d'être vigilant en utilisant ces modes de transport et en prenant les précautions nécessaires pour minimiser les risques pour soi et pour les autres.**

Le saviez-vous ? Tout utilisateur de trottinette électrique doit obligatoirement être assuré au titre de la responsabilité civile. Un contrat spécifique doit être conclu avec son assureur.

Notre tout nouveau cimetière écoresponsable

VISITE



Dans le cadre de leur tournée cantonale, Maxime Minot, Député de la 7^e circonscription de l'Oise, Nadège Lefebvre, Présidente du Conseil départemental de l'Oise et Édouard Courtial, Sénateur de l'Oise, étaient présents le vendredi 13 janvier. L'occasion pour eux de couper symboliquement le ruban et visiter le tout nouveau cimetière, situé sur la route d'Erquery.

• Un engagement pour l'environnement

Le nouveau cimetière a été conçu pour fonctionner de manière écoresponsable. Il comprend une pompe solaire avec un récupérateur d'eau de pluie autonome permettant d'arroser les pelouses. Des panneaux solaires ont également été installés. Et en accord avec l'arrêté du 15 janvier 2021, aucun produit phytosanitaire n'est utilisé dans l'entretien du cimetière. Des solutions alternatives plus respectueuses de l'environnement et de la santé ont été mises en œuvre.



• Des installations modernes pour les cérémonies

Monsieur le Maire et les élus ont souhaité équiper le nouveau cimetière d'un kiosque afin que les personnes endeuillées puissent s'abriter et s'asseoir lors des cérémonies laïques et des crémations.

• Un espace paisible pour les familles

Ce nouveau cimetière est installé à plus de 150 mètres des dernières habitations du village, à l'extrémité de la rue Jean Jaurès qui mène à Erquery, à l'emplacement où se trouvait une grande friche.

Il accueillera 77 concessions et 55 cavurnes dans un endroit paisible et respectueux.



Deux nouvelles aires de jeux pour nos enfants

ENFANCE

L'installation de deux nouvelles aires de jeux pour les enfants a récemment eu lieu dans la cour de **l'école de la Tuilerie** et au **square Michel Monard**.

Cette initiative vise à **améliorer le temps de jeux des enfants** et à encourager une vie active et saine. Cet espace **moderne et coloré** comprend des toboggans, des balançoires et des structures d'escalade. Les enfants peuvent jouer et se dépenser en toute **sécurité** grâce aux revêtements de sol en caoutchouc et aux bordures en bois.

Le coût de ces installations s'élève à 62 000 € avec une subvention du Conseil Départemental de 17 220 €.



Un espace de vie permettant aux enfants de se cacher, de se percher, de tenir en équilibre, de glisser, de prendre de la hauteur, de s'inventer des histoires, d'escalader, de se poser... pour se construire, respecter l'autre et rester en forme en toute sécurité.

Réhabilitation des courts de tennis

La commune de Fitz-James s'engage à réhabiliter les courts de tennis en terre battue et à les mettre à disposition pour une utilisation optimale.

Cette réhabilitation permettra de **moderniser les courts** pour répondre aux exigences des joueurs de tous niveaux. **Les terrains seront faits en terre battue de qualité pour un jeu plus fluide et une meilleure expérience globale.**

Cette nouvelle est très encourageante pour les jeunes passionnés de tennis. Les initiations au tennis organisées seront une **excellente opportunité** pour les enfants de découvrir ce sport et de développer leur passion.



Éclairage public renouvelé

Les communes sont confrontées à de nombreux enjeux en matière d'énergie. **Fitz-James, en partenariat avec le SE60**, a choisi de remplacer ses vieux lampadaires traditionnels par des alternatives **plus efficaces et plus économes en énergie**, en investissant 160 000 € pour leur remplacement.

Voici les différents objectifs de ce projet :

- **Réduction de la consommation d'énergie** : en utilisant des lampadaires plus efficaces et plus économes en énergie, les communes réduisent leur consommation d'électricité et leurs coûts énergétiques.
- **Amélioration de la qualité de l'éclairage** : en utilisant des lampadaires à LED ou à technologie similaire, les communes peuvent moduler l'éclairage en fonction des usages.
- **Diminution des émissions de carbone** : en réduisant la consommation d'énergie, les communes peuvent également réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, ce qui peut aider à lutter contre le changement climatique.
- **Amélioration de la sécurité publique** : en fournissant un éclairage plus fiable et plus brillant, les communes peuvent renforcer la sécurité publique en facilitant la surveillance de la ville la nuit.

Évolution de la connectivité

FIBRE OPTIQUE

Loïc François, adjoint chargé de la vie associative et du numérique, nous en dit plus sur les zones qui bénéficieront très prochainement de la fibre optique.

La mairie de Fitz-James a été la première à bénéficier de la fibre en 2021. C'est désormais au tour des **écoles de la ville, qui sont prioritaires**, ayant une connexion internet insuffisante ou inexistante. C'est en cours sur l'école de la Tuilerie, éligible à la fibre, tandis que celle de la Béronelle est encore en attente d'éligibilité. Dans ce contexte, la salle des fêtes, le restaurant scolaire et le périscolaire seront également bientôt équipés de la fibre.

La mise en place de la fibre pour les particuliers est un réel défi. Plusieurs maisons ne peuvent pas se partager une seule et même prise optique, ce qui pose problème pour les nouvelles constructions. **La mairie peut dans ce cas appuyer les demandes auprès de la Société des Télécommunications Haut-Debit (SMTHD)** pour obtenir une prise supplémentaire, mais le processus est fastidieux en raison des nombreuses démarches administratives liées.

Le déploiement de la fibre optique est financé par la Communauté de communes, tandis que les travaux sont pris en charge par les fournisseurs d'accès. La mairie assume le coût de la différence en ce qui concerne l'abonnement.

Vigilance sécheresse

RESTRICTIONS D'EAU

Compte tenu de la situation des niveaux de nappes et des débits des cours d'eau, des mesures de restriction sont en cours. Tous les usagers du secteur sont invités à surveiller et restreindre leur consommation en eau.

La Préfète en appelle à la vigilance et à la responsabilité de tous les particuliers, des entreprises et des collectivités afin de réduire leur consommation en eau et préserver notre ressource en eau potable. Ces mesures de bon sens et de sobriété de notre consommation d'eau sont l'affaire de chacun et peuvent permettre de préserver de façon efficace cette ressource, afin d'anticiper au mieux la sécheresse des mois à venir.

Mesures de restrictions à respecter

Niveau alerte



Quelques astuces pour le jardin au printemps :

- Le temps le permet encore, alors n'hésitez pas à récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage !
- Vous pouvez également utiliser le paillage pour ne pas arroser trop fréquemment. Cette méthode permet de nourrir et protéger le sol de vos plantes, retenir l'eau et ainsi conserver un sol humide.
- Pour une solution naturelle et autonome dans l'arrosage de vos plantes et potagers, retrouvez l'astuce de l'Oya dans le dernier Bulletin Municipal !
- Une tonte de prévue ? Placez l'herbe de tonte au pied des arbres. Elle servira à la fois de paillis en séchant, mais aussi de compost !



Clocher : en raison d'un souci de sécurité, les cloches, pour éviter toutes vibrations, sont mises à l'arrêt.



proche de vous

Ils dynamisent notre jolie commune...

BOULANGERIE

François Cramette, artisan boulanger à Fitz-James, a remporté une reconnaissance prestigieuse pour la qualité de ses produits. Il a été désigné comme le **meilleur producteur de galettes de l'Oise** et se classe au **2^e rang pour le meilleur croissant**.

Son apprenti est également un concurrent de taille dans la boulangerie, ayant remporté la **4^e place pour la meilleure baguette de l'Oise**.

La charte du meilleur artisan, qui évalue les produits de boulangerie, a salué leurs compétences pour leur savoir-faire, leur passion et leur engagement à produire des **produits de boulangerie de la plus haute qualité**.

Rendez-vous à la boulangerie **AFM Saveurs et Douceurs** pour goûter à la meilleure galette et au meilleur croissant de l'Oise !

1 rue Jules Ferry
60600 Fitz-James
06 58 65 23 30



GARAGE

Enzo Allaume, technicien expert en mécanique automobile, reprend l'activité de Didier Benoit, garagiste reconnu depuis plus de 30 ans. Major de promo durant sa formation de technicien expert auto, il a également obtenu la certification de technicien expert en boîte de vitesse automatique. Ce qui fait de lui un spécialiste en la matière, attirant même les mécaniciens conventionnels à le recommander.

Il est également un concurrent sérieux dans le concours d'excellence de Formule 1, prouvant son expertise et son savoir-faire en mécanique automobile de haut niveau.

Vous pouvez le contacter pour tout besoin en matière de **réparation et de maintenance automobile**, avec la garantie d'une expérience professionnelle de qualité !

21 rue Jules Ferry
60600 Fitz-James
03 44 68 20 00



Nos associations

Comité des Fêtes

Animations communales de diverses manifestations
Thierry Delarue – 03 44 78 02 58
Jeannine Monard

Tarots Club Fitz-jamois

Initiation au jeu. Rencontre le vendredi avec cours de tarots à partir de 20h30. Tournois nationaux, compétitions et loisirs - Salle du Béguinage
Jean-Jacques Fache – 06 79 58 60 67

Entente Pongiste du Clermontois

Pratique du tennis de table en loisir ou en compétition
Éric Lefebvre – 07 78 03 93 70
Robert Delaporte – 06 44 78 30 33

Gymnastique volontaire de Fitz-James

Renforcement musculaire, step, pilates, stretching, gymnastique douce
Monique Fraisse – 06 80 91 72 98
Françoise Le Tendre – 06 27 56 95 34

Les Ch'tiots Nacots de la Béronnelle

Association de l'école
Mathieux Silva – 06 83 18 92 02 -
ch'tiotsnacots@gmail.com

La danse des Fuseaux

Rencontre de dentellières pour partage de savoir-faire
Odile Aubert – 06 26 44 98 72
Patricia Gurdebeck – 06 63 78 26 79

Détente et Loisirs des Nacots

Marche les lundi, mardi et jeudi
Assouplissements le mercredi
Danse en ligne le vendredi
Organisation de repas dansants, randonnées...
Marie-Thérèse Pierre – 03 44 50 23 44
ou 06 88 59 93 31
Myriam Minard

L'Étang des Nacots

Pêche étang communal
Michaël Henault – 06 84 39 98 57
Patrice Duchemin

Les cheveux blancs

Association pour les séniors
Madame Lemoine – 06 71 00 13 44

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La **mobilité dès la jeunesse** est un enjeu majeur. L'acquisition des règles de base peut avoir un impact significatif sur la **sécurité routière**. Fitz-James met donc en place des programmes, avec la police municipale, pour ainsi faire passer le **permis piéton et vélo à nos jeunes**. Elle peut fournir une formation pour **être un bon usager de la route** et permet aussi de comprendre les règles de la circulation, les dangers potentiels et comment les éviter.

ÉCRANS NUMÉRIQUES CONNECTÉS

Bien que la demande de subvention n'ait pas été accordée, la mairie est actuellement en train d'équiper les classes d'**écrans numériques interactifs**, permettant ainsi d'**optimiser l'enseignement**. La Commission des affaires scolaires est chargée de l'acquisition de ces équipements avec l'aide de Loïc François, adjoint au numérique, pour un coût total de 14 285 €. Ces nouveaux supports pédagogiques permettent désormais à l'enseignant la projection d'images, la diffusion de vidéos et l'interactivité, promettant des leçons **plus engageantes pour les élèves**, améliorant ainsi leur apprentissage.

AVENIR DE L'ÉCOLE

Le 10 février, l'Inspection Académique a validé le projet de regroupement des niveaux par école, ainsi que d'ouvrir et fermer une classe. **Les maternelles seront à l'école maternelle de la Tuilerie** (transfert et ouverture d'une classe) sur 4 classes, dont une sera située dans les locaux de la Primaire Tuilerie. **Les élèves de CP, CE1, et CE2 seront reçus dans les locaux de la primaire Tuilerie** avec une fermeture de classe, donc sur 4 classes. **Les élèves de CM1 et CM2 iront à l'école de la Béronnelle**, il ne restera plus que 2 classes. Une réunion de concertation s'est tenue le 25 mars accueillant une quarantaine de parents, afin de leur demander leurs attentes en matière d'horaires, de périscolaire, d'organisation... Le groupe de travail constitué de conseillers municipaux doit maintenant se revoir pour une synthèse des attentes et étudier toutes les possibilités au regard des réglementations.



Un peu d'histoire

CHRONOLOGIE

1864

Loi instaurant le **droit de grève** et supprimant la mention de délit.

1907

Les **femmes mariées** peuvent disposer de leur **salaire**.

1945

Le **droit de vote** est accordé aux **femmes** en France.

1959

Déclaration des droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

1975

Loi Veil adoptée, qui autorise l'Interruption Volontaire de Grossesse sur simple demande à un médecin.

2013

La France reconnaît le **mariage pour tous**, mariage entre deux personnes de genre différent ou de même genre.

PROJET MONALISA

Le dispositif **Monalisa** vise à **lutter contre l'isolement des seniors** en faisant appel à des bénévoles pour effectuer des visites à leur domicile. Ils **offrent de la compagnie** par le biais de conversations ou de lectures à haute voix, ou accompagnent les seniors dans des activités telles que des promenades ou des actions collectives. Pour rejoindre ce beau projet, contactez **Madame Dina Borges par téléphone au 07 87 13 68 69 ou par mail à d.borges@commune-fitz-james.fr**

VERGER DE LA MÉMOIRE

Le **Verger de la Mémoire** (situé au sein de la résidence du Béguinage) est un endroit pour les familles et amis qui cherchent à créer du lien, en particulier pendant la saison des pommes. Il est possible d'aller cueillir des fruits frais puis organiser, en salle, des **activités ludiques et créatives** en famille, comme la cuisine de compotes avec les grands-parents. C'est un lieu de détente et de création de **beaux souvenirs**.

RÉSIDENTE LE BÉGUINAGE

La résidence pour seniors Le Béguinage, datant de 2013, située rue du Blamont, accueille 21 pavillons T2 et T3 destinés aux retraités âgés d'au moins 65 ans. Les loyers varient entre 500 et 650 € et les résidents peuvent s'attendre à un **environnement confortable et agréable**, avec une atmosphère de **communauté chaleureuse**. Ce lieu de vie a été conçu pour offrir une **expérience paisible et satisfaisante** aux retraités, avec un excellent rapport qualité-prix.

informations pratiques

Classe découverte

VOYAGE SCOLAIRE

Les enfants de la classe de GS, CP et CE1 de Madame Hurier se rendront au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) à Merlieux et Fouquerolles (Aisne) du 15 au 17 mai 2023. Cette **classe découverte** permettra aux 21 enfants d'apprendre et de découvrir l'environnement en s'amusant.

Le CPIE est un espace dédié à la protection et à la mise en valeur de l'environnement. Les enfants pourront participer à des **activités ludiques et pédagogiques** qui leur permettront de découvrir la nature et d'en comprendre les enjeux. Les activités sont adaptées à l'âge et au niveau de chacun pour que tous puissent profiter pleinement de cette **expérience enrichissante**. Ils pourront également **découvrir la région et ses alentours**, ainsi que les différentes espèces animales et végétales qui y habitent.

La mairie s'engage à hauteur de 1 650 € sur ce projet, permettra ainsi de diminuer le coût du voyage pour les parents.

Besoin de vous

MÉTIER S QUI RECRUTENT

La commune est aussi un relais pour l'emploi local. Actuellement, la commune est à la recherche de plusieurs professionnels dans différents domaines. Partagez l'information !

- Assistance maternelle
- Animation périscolaire
- Aide à domicile
- Chauffeur / Conducteur
- Pâtisserie

Permanences CCAS sur rendez-vous :

lundi de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 18h00

03 44 68 20 07 - ccas@commune-fitz-james.fr

Contacts utiles

- **Pour tout renseignement « technique »** (voirie, espaces verts ou toute autre question), vous pouvez joindre directement le Service Technique. **03 44 68 20 05** secretariat.technique@commune-fitz-james.fr
- **En dehors des horaires d'ouverture de la Mairie**, vous pouvez joindre l'astreinte : **06 75 66 46 53** (en cas d'urgence, contactez les numéros d'urgence ci-dessous)

NUMÉROS D'URGENCE

- Gendarmerie : 17
- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Enfance maltraitée : 119
- Violence Femme info : 3919

Bus pour l'emploi



Le Bus pour l'emploi est un dispositif aidant les **demandeurs d'emploi** et les personnes en **recherche de formations, de conseils, en création ou en reprise d'entreprise**. Il parcourt les communes de l'Oise permettant aux habitants des communes d'en profiter gratuitement, sans se déplacer et sans rendez-vous.

Rendez-vous **le 24 mai de 14h00 à 16h30 au Parking de l'école de la Tuilerie** pour rencontrer un conseiller en emploi et formation !

Nous trouver

[@mairie.de.fitz.james](https://www.facebook.com/mairie.de.fitz.james)

[commune-fitz-james.fr](https://www.commune-fitz-james.fr)

21 rue Jules Ferry
60600 Fitz-James

03 44 68 20 00
Sur rendez-vous

NOUVEAUX HORAIRES

Lundi	10h-12h et 16h-18h
Mardi	9h-12h et 14h-18h
Mercredi	Fermée
Jeudi	9h-12h et 14h-18h
Vendredi	9h-12h et 16h-17h
Samedi	9h-12h
(3 ^e samedi de chaque mois sur rendez-vous)	

Agenda

DIMANCHE
23
AVR
Marché floral & artisanal
Toute la journée
Salle Pierre Mendès France.

DIMANCHE
21
MAI
Brocante
De 8h à 18h - Buvette et restauration sur place
Exposants : inscription obligatoire avant le 15 mai, renseignements au 03 44 78 02 58.

SAM-LUN
1-3
JUIL
Fête communale
Du 1^{er} au 3 juillet
Feu d'artifice le 1^{er} juillet.